



**Procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 mai 2016 à 19 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
M. Gilles Beaudry, Conseiller d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de la ville
M. Paul-Yvon Perron, Conseiller d'arrondissement
Mme Michelle Di Genova Zammit, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Andrée Duquette, Directrice d'arrondissement
Mme Louise Goudreault, Secrétaire d'arrondissement et Directrice des Services Administratifs, des Relations avec les citoyens et du Greffe
M. Michael Chartrand, commandant, Service de police de la Ville de Montréal, PDQ 46

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h et se termine à 19 h 10;

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions débute à 19 h 10, mais aucune question n'a été posée.

10.02

CA16 12089

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mai 2016

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mai 2016 soit adopté tel qu'il a été présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

10.03

CA16 12090

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 avril 2016, à 19 h

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou tenue le 5 avril 2016, soit approuvé.

ADOPTÉE

10.04

CA16 12091

Proclamer la semaine du 1er au 7 juin 2016, Semaine québécoise des personnes handicapées

Sous le thème « Ensemble, bâtissons une société plus inclusive », nous invitons la population à combattre les préjugés envers les personnes handicapées et à poser des gestes concrets pour favoriser leur participation à la vie de notre arrondissement;

Considérant que cette activité vise à sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société et à faire connaître la réalité vécue par les personnes handicapées, de manière à favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale;

Considérant que cette semaine thématique est une invitation à la population à favoriser la participation des personnes handicapées aux activités qui se déroulent dans la municipalité;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De proclamer la semaine du 1er au 7 juin 2016, « Semaine québécoise des personnes handicapées ».

ADOPTÉE

15.01 1160965007

CA16 12092

Adjudication du contrat 2016-05, relatif aux travaux de drainage des arrières-lots de la partie nord de l'avenue Charles-Goulet, à la compagnie Construction Morival ltée, au montant de 116 181,09 \$

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 127 799,20 \$, taxes incluses, incluant les contingences, pour la réalisation des travaux du contrat 2016-05, relatifs au drainage des arrière-lots de la partie nord de l'avenue Charles-Goulet;

D'adjuger à la compagnie Construction Morival limitée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 13 avril 2016, au montant total approximatif de 116 181,09 \$, taxes incluses, le tout, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 2016-05;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1160790003

CA16 12093

Ratifier une contribution financière de 100 \$ au 150e Groupe Scout Notre-Dame d'Anjou, dans le cadre du dîner spaghetti annuel

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

De ratifier une contribution financière de 100 \$ au 150^e Groupe Scout Notre-Dame d'Anjou, devant servir à l'achat d'un carton publicitaire qui sera mis sur les tables lors de son dîner spaghetti annuel, lequel se tiendra le 24 avril 2016, à 12 h, au sous-sol de l'église Notre-Dame d'Anjou (salle Au pied du clocher);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1160507014

CA16 12094

Accorder une contribution financière de 500 \$ au Cercle Amitié d'Anjou, dans le cadre de son 40e anniversaire de fondation

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 500 \$ au Cercle Amitié d'Anjou, dans le cadre de leurs activités soulignant leur 40^e anniversaire de fondation.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.03 1160965006

CA16 12095

Accorder une contribution financière de 5 000 \$ au Centre communautaire de l'Esprit saint dans le cadre de sa fête annuelle

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière au montant de 5 000 \$ au Centre Communautaire de l'Esprit Saint dans le cadre de leur activité annuelle spéciale, les 4 et 5 juin 2016, à l'aréna Chénier sis au 8200 avenue Chénier;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.04 1160556004

CA16 12096

Ratifier et autoriser la participation de l'arrondissement aux campagnes printemps - automne 2016 « Un arbre pour mon quartier »

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De ratifier la participation de l'arrondissement à la campagne « Un arbre pour mon quartier » du printemps 2016, ainsi que de l'autoriser pour l'automne 2016;

D'approuver la convention de services d'achats en ligne et de saisies de données à intervenir entre le Regroupement des éco-quartiers (REQ), la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) et l'arrondissement d'Anjou, le tout, selon les modalités et conditions prévues au projet joint au sommaire décisionnel 1160739005 endossé par M. Réal Lafleur, directeur par intérim de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 27 avril 2016;

D'autoriser Mme Louise Goudreault, secrétaire d'arrondissement et directrice des Services administratifs, Relations avec les citoyens et Greffe à signer, pour et au nom de l'arrondissement, ladite convention;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.05 1160739005

CA16 12097

Rapport sur la liste des décisions déléguées pour la période du 19 mars au 15 avril 2016, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du mois de mars 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

De recevoir le rapport de la directrice d'arrondissement faisant état des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50), comprenant la liste des décisions déléguées pour la période du 19 mars au 15 avril 2016, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du mois de mars 2016.

ADOPTÉE

30.01 1162911004

CA16 12098

Autoriser une dépense approximative de 89 700 \$ pour la fourniture d'asphalte chaud (enrobés bitumineux) pour la période du 31 mars au 30 novembre 2016, selon l'entente d'achat contractuelle 1092631 intervenue avec le Groupe TNT inc.

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 89 700 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'asphalte chaud (enrobés bitumineux), pour la période du 1^{er} avril 2016 au 30 novembre 2016, conformément à l'entente d'achat contractuelle numéro 1092631 intervenue avec la compagnie Groupe TNT inc., suite à l'appel d'offres public numéro 13838;

Les quantités réellement exécutées seront payées selon les prix indiqués à l'entente d'achat contractuelle;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.02 1161154009

CA16 12099

Autoriser une dépense approximative de 38 000 \$ pour la fourniture de pierre concassée, nette, pré mélangée, incluant le transport, pour la période du 12 avril 2016 au 31 mars 2017, selon l'entente d'achat contractuelle 1109176 intervenue avec la compagnie Carrière St-Jacques inc.

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 38 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de pierre concassée, nette, pré mélangée, incluant le transport, pour la période du 12 avril 2016 au 31 mars 2017, conformément à l'entente d'achat contractuelle numéro 1109176 intervenue avec la compagnie Carrière St-Jacques inc., suite à l'appel d'offres public numéro 14806;

Les quantités réellement exécutées seront payées selon les prix indiqués à l'entente d'achat contractuelle;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.03 1161154010

CA16 12100

Autoriser une dépense de 27 615,64 \$, pour la fourniture d'un véhicule Dodge Caravan, selon l'entente d'achat contractuelle 706439 intervenue avec la compagnie Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle)

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 27 615,64 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un véhicule Dodge Caravan 2016, conformément à l'entente d'achat contractuelle numéro 706439 intervenue avec la compagnie Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), suite à l'appel d'offres public 11756;

D'autoriser le paiement de la TVQ à la société de l'assurance automobile du Québec au montant de 2 086,67 \$, conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.04 1161154011

CA16 12101

Aliéner, à titre gratuit, du matériel informatique désuet en faveur de l'organisme à but non lucratif Ordinateur pour les écoles du Québec (OPEQ)

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'aliéner, à titre gratuit, le matériel informatique désuet énuméré au sommaire décisionnel numéro 1150558011, endossé par Mme Louise Goudereault, Directrice des Services administratifs, Relations avec les citoyens et greffe, en date du 27 avril 2016, en faveur de l'organisme à but non lucratif Ordinateur pour les écoles du Québec (OPEQ), dans le cadre de l'entente de service écoresponsable contractuelle numéro 832034 pour la disposition et la valorisation d'actifs informatiques, en vigueur du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2017, intervenue entre cet organisme et la Ville de Montréal.

ADOPTÉE

30.05 1160558011

CA16 12102

Demande de dérogation mineure, 8381 de l'avenue du Curé-Clermont

Attendu la recommandation défavorable émise par le comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 4 avril 2016;

Attendu que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

En conséquence;

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De refuser la dérogation mineure au règlement de zonage RCA 40, pour le bâtiment résidentiel situé au 8381 de l'avenue du Curé-Clermont, sur le lot numéro 1 112 272 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, telle que proposée aux plans préparés par M. Sylvain Drapeau, datés du 12 mars 2016, à savoir :

- refuser l'application de peinture sur de la maçonnerie, cette pratique étant prohibée par ledit règlement.

ADOPTÉE

40.01 1167133007

CA16 12103

Demande de dérogations mineures, 8701 du boulevard Métropolitain Est

Attendu la recommandation défavorable émise par le comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 4 avril 2016;

Attendu que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

De refuser les dérogations mineures au règlement de zonage RCA 40, pour le bâtiment situé au 8701 du boulevard Métropolitain Est, sur le lot numéro 1 161 365 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, telles que proposées aux plans préparés par la firme Image et Cie, datés du 1^{er} mars 2016, à savoir :

- refuser l'installation d'enseignes au mur, puisque ledit règlement exige que les enseignes soient implantées au sol dans les zones de catégorie d'usage industriel;
- refuser l'installation des enseignes proposées au mur de type boîtier, puisque ledit règlement exige que les enseignes soient formées d'une matière rigide et constituée uniquement de symboles ou de lettres fixés solidement au mur et avoir la forme des symboles et des lettres utilisés, sans que ceux-ci ne soient entourés d'un cadre ni fixés sur un fond qui excède leur contour, à l'exception d'un auvent.

ADOPTÉE

40.02 1167133006

CA16 12104

Modifier la résolution CA15 12268 du 6 octobre 2015, approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), 8430, boulevard Métropolitain Est

Attendu la recommandation favorable émise par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 4 avril 2016, en regard de la modification du projet d'agrandissement du bâtiment commercial, situé au 8430 du boulevard Métropolitain Est;

Attendu que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

En conséquence;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De modifier la résolution CA15 12268, adoptée à la séance du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2015, relative à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, pour le projet de construction d'un bâtiment commercial, situé au 8430 du boulevard Métropolitain Est, sur le lot numéro 2 171 773 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de permettre les modifications de revêtements extérieurs, le tout, conformément aux plans des élévations et des perspectives réalisés par la firme Cardin Ramirez Julien inc., révisés en date du 9 mars 2016, lesquels remplacent les plans datés du 14 août 2015, réalisés par cette même firme;

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.03 1155365047

CA16 12105

Adopter le Règlement RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40)

Attendu qu'une copie du Règlement RCA 40-20 modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Attendu que l'avis de motion M-2016-11 a été donné par le conseiller Gilles Beaudry à la séance du 1er mars 2016;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que le règlement numéro RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) de l'arrondissement d'Anjou, soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE

40.04 1165947001

CA16 12106

Nommer M. Robert Chicoine au poste de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à compter du 9 mai 2016

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

De nommer M. Robert Chicoine au poste de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, et ce, à compter du 9 mai 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

50.01 1160558010

CA16 12107

Autoriser l'abolition du poste d'agent de ressources humaines et autoriser la création d'un poste d'agent conseil en ressources humaines, Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser l'abolition du poste d'agent de ressources humaines à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe et d'y autoriser la création du poste d'agent conseil en ressources humaines, le tout, à compter du 9 mai 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

50.02 1160558009

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement des documents suivants :

- Compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 1er février 2016.

60.01 1167133008

- Procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, communication et greffe, tenue le 1er février 2016.

60.02 1160507015

- Procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics et développement du territoire, tenue le 2 mars 2016.

60.03 1160507017

- Procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, sports, loisirs et développement social, tenue le 3 mars 2016.

60.04 1160507016

CA16 12108

Levée de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mai 2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Louise Goudreault
Secrétaire d'arrondissement et Directrice
des Services administratifs, des
Relations avec les citoyens et du Greffe

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement
tenue le 7 juin 2016.